

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 décembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI dix sept décembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Françoise NOUHEN, Patricia AUCOUTURIER, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Cyril CINEUX, Roger GIRARD, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.

Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.

Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.

Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.

Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.

Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.

Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.

Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.

A partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 31
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION ETUDES ET CHANTIERS
ESPACE CENTRAL

La Ville souhaite s'engager dans le soutien d'initiatives associatives visant l'insertion sociale et professionnelle, notamment au regard de l'évolution du contexte économique actuel.

C'est pourquoi une ligne de crédit a été prévue à cet effet pour un montant de 70 000 €, inscrite au budget 2009.

Le projet de l'association « Etudes et Chantiers Espace Central » a été examiné et répond à cette volonté. L'action portera sur l'entretien et l'aménagement des sentiers de randonnées des Côtes de Chanturgue ainsi que sur l'entretien du petit patrimoine bâti.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'attribution d'une subvention de 33 500 € à cette association comme présenté dans le tableau annexé ;
- d'autoriser en temps utile le versement de cette subvention à l'association concernée ;
- d'autoriser la signature d'une convention de partenariat avec l'association, conformément à la législation en vigueur.

Maître d'ouvrage	Intitulé du projet	Nom et Tél. Président de l'association/ou Responsable du projet	Territoire	Public visé	Autres financements	Coût de l'action €	Subvention demandée VILLE	Subvention proposée VILLE
<p>ETUDES ET CHANTIERS ESPACE CENTRAL</p>	<p>Chantier d'insertion Dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, sur le territoire de la Ville de Clermont-Fd, mise en place d'un chantier afin de permettre à des personnes en difficulté de bénéficier d'un dispositif d'insertion professionnelle. Cette action s'adresse à 8 bénéficiaires du RSA, domiciliés à Clermont-Fd. L'action s'organisera autour de temps de chantier réalisés pour le compte de la Ville de Clermont-Fd et portera sur l'entretien et l'aménagement des sentiers de randonnées ainsi que sur de l'entretien du petit patrimoine bâti.</p>	<p>François BROCHARD 04.73.31.98.00</p> <p>Directeur Pierre GARDET 04.73.31.98.00</p>	<p>Ville et site des Côtes</p>	<p>Habitants clermontois bénéficiant du RSA</p>	<p>Conseil général : 40 000,00 € CNASEA : 97 500,00 €</p>	<p>171 000,00</p>	<p>33 500,00</p>	<p>33 500,00</p>

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24 décembre 2009

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET